

Commune de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY : tableau descriptif des ouvrages

Localisation des ouvrages	Description des ouvrages	N° des photos
Sur la route communale située au dessus de la RD12, entre Delairaz et la limite de commune, au niveau de l'oratoire	Au niveau de la zone d'éboulements (20m environ au dessus de la route) : ancrages, filets pare-blocs, emmaillotage de certains blocs jugés dangereux.	<i>StPierre-OP1</i>
	Au niveau de la vire creusée 5m au dessus de la route : filets et grillages pare-blocs.	<i>StPierre-OP2</i>
Sur la RD12, en limite de commune	Filets pare-blocs au dessus du talus rocheux, localement alignés en deux rangées. Mur de soutènement en dalles béton.	<i>StPierre-OP3</i>
RD12, en rive gauche du pont sur le Borne à Rumilly	Mur de confortement de talus en pierres maçonnées sur une hauteur de 6m entre les 2 maisons (50m environ).	-
RD27, au dessus des Crêts, au niveau des virages	Mur de soutènement amont de la route au niveau du virage : pierres maçonnées sur 2m de haut environ, longé au pied par un fossé qui recueille les eaux de ruissellement.	-
RD27, sous le château de Haut-Rumilly	Canalisation du ruisseau qui descend de Saint-Laurent, probablement en amont depuis sa double traversée de la RD27.	-
RD27, sous le château de Haut-Rumilly	Confortement amont de la route par un mur de soutènement en pierres maçonnées, haut de 2m environ, long de 30m (alt. 495m). Confortement aval de la route par un mur de pierres maçonnées muni de drains de hauteur variable. Confortement amont de la route par un deuxième mur de même nature, renforcé dans sa partie centrale par 5 ancrages, haut de 3m maximum, long de 30m (alt. 505m).	<i>StPierre-OG1</i>
Torrent de la Bourre, à la Sertaz	Protection des 2 rives par enrochements en amont du pont de la Bourre, rue de la Sertaz, refait en octobre 2004. Enrochements également en aval du pont.	<i>StPierre-OT3</i>

Torrent du Foron, à Fernolet, en aval du pont	Protection de berges par enrochements sur 1,5m de haut environ sur les 2 rives. Seuil d'une dénivelée de 0,5m.	-
Rumilly, le Borne	Seuil en enrochements à la sortie des gorges et à l'amont du coude de la rivière. Protection de berges par enrochements en rive gauche au niveau du coude sur une longueur de 50m au moins. Confortement de berges par enrochements à la base des 2 rives, entre le pont de la voie ferrée et le château d'eau (haut de 1 à 2m). Confortement de berges par enrochements à l'aval du pont autoroutier sur 20m de long environ et 1 à 2m de haut.	<i>StPierre-OT1</i>
Le Borne, en amont de la confluence avec l'Arve	Protection localisée de berges par enrochements, en soutien de murs de pierres. Mini-seuil s'étalant sur 5m de long environ et de 1m de haut. Pavage du lit.	<i>StPierre-OT2</i>
La rivière de l'Arve, au niveau des Iles	Ancienne digue en rive gauche.	-